



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANAL DES ALPES SEPTENTRIONALES

Traverse du Cheval Blanc – BP 93 – 13533 SAINT REMY DE PROVENCE CEDEX
Tél. : 04 90 92 25 76 – Fax : 04 84 88 13 92 – E-mail : contact@sicas.fr – Site Internet : www.sicas.fr

Décision du Président

Référence : DEC_2024/ 39

Marché accord cadre à bons de commande pour les travaux de maintenance, de réparation, renouvellement, renforcement et petites extensions du réseau d'irrigation sous pression

Nous, Président du SICAS,

Vu l'article L 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SICAS du 24 Novembre 2005 ;

Vu la Délibération du Comité Syndical n°2020/05 du 30 Juillet 2020 visée par la Sous-Préfecture le 7 Aout 2020,

Vu les textes relatifs à la commande publique,

Vu la publication du Marché accord cadre à bons de commande pour les travaux de maintenance, de réparation, renouvellement, renforcement et petites extensions du réseau d'irrigation sous pression en date du 5 Novembre 2024 ;

Considérant l'ensemble des offres présentées ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : d'approuver le marché accord cadre à bons de commande pour les travaux de maintenance, de réparation, renouvellement, renforcement et petites extensions du réseau d'irrigation sous pression avec l'entreprise SOGEA.

ARTICLE 2 : de signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce marché.

ARTICLE 3 : Le Président et le comptable public seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à saint Rémy, le 19 Décembre 2024

Philippe GINOUX
Président du SICAS



Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 20/12/2024

Accusé de réception en préfecture
013-251300620-20241219-DEC_2024-39-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024